

II - CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE DE PEAT MARWICK

L'Accord de 1980 relatif au commerce des aéronefs civils permet l'admission en franchise sur le marché américain de pratiquement tous les produits d'aéronef et, depuis lors, les fabricants étrangers ont réussi à se tailler une place plus importante sur ce marché. Les nouvelles habitudes de collaboration de l'industrie américaine avec les fabricants étrangers ont stimulé le commerce des moteurs et des équipements d'aéronef. L'étroite corrélation qui caractérise la demande d'aéronefs et la demande de composants aéronautiques laisse croire que l'accroissement récent de la demande d'avions de transport commerciaux se traduira par une augmentation continue de la demande de composants.

Les importations de matériel pour les aéronefs commerciaux ont presque triplé par rapport à 1980. Le Canada est le principal fournisseur étranger de ce secteur. Parmi les autres fournisseurs importants, mentionnons le Royaume-Uni, la France, le Japon et l'Italie. Les importations de moteurs d'aéronef et de pièces de moteur ont également grimpé, pour atteindre 3 milliards de dollars US en 1987. La SNECMA de France est le plus important fournisseur étranger de pièces de moteur des États-Unis. La société Rolls Royce du Royaume-Uni et Pratt & Whitney du Canada sont également de grands fournisseurs de moteurs et d'équipement d'aéronef.

L'enquête effectuée auprès des importateurs américains au début de 1988 révèle que le Canada est l'un des principaux fournisseurs de pièces d'aéronef. Parmi les répondants qui ont mentionné le Canada comme source d'approvisionnement, tous se sont déclarés extrêmement satisfaits des fournisseurs canadiens (avec une moyenne de 4,4 sur un barème de 1 à 5, soit le plus haut degré de satisfaction globale par rapport aux fournisseurs mentionnés). Paradoxalement, lorsqu'on a demandé aux répondants de citer les pays fournisseurs de leurs importations, 8 seulement des 32 répondants ont désigné le Canada (voir l'annexe 7). En revanche, lorsqu'on leur a demandé précisément s'ils avaient importé des produits canadiens, 26 ont déclaré avoir fait l'acquisition de pièces d'aéronef d'un fournisseur canadien. Cet écart est peut-être dû au fait que le Canada n'est pas le principal fournisseur de tous les répondants, ce qui fait qu'à une question générale, les répondants sont enclins à ne citer que leurs principaux fournisseurs. Quoi qu'il en soit, lorsqu'on leur a demandé précisément s'ils avaient essayé des fournisseurs canadiens, la réponse était beaucoup plus détaillée. Il est possible également que les répondants associent si étroitement les marchés canadien et américain que les produits achetés au Canada ne leur apparaissent pas comme des importations. Les marchandises achetées sur le marché nord-américain seraient donc considérées comme des achats intérieurs plutôt que comme des importations.